

Bureau coordonnateur
de la garde en milieu
familial de
Bordeaux-Cartierville

INFO- PARENTS BC de BC

Édition
2009, n° 6

Automne
2009

Dans ce numéro :

Collaboration parent RSG: 1

L'intégration
dans un service
de garde.

Activités du BC de BC

L'Assemblée Gé-
nérale 2

Sortie aux pom-
mes 2

Des ressources pour vous:

L'ÉcoBrico 3

Les bibliothèques 3

Fonctionnement: S'impliquer au BC 4

Apprivoiser le service de garde

Pour les parents se séparer de leur enfant pour la première fois est une rupture difficile. Pour l'enfant c'est une grande adaptation. C'est sa première participation sociale à l'extérieur de la famille. Pour l'éducatrice, c'est développer une relation avec une nouvelle famille et leur ouvrir sa maison.

Voici quelques stratégies pour rassurer parents, enfants et éducatrices.

Avant de débiter :

- Assurez-vous que les attentes sont bien définies de part et d'autres. Vérifiez si les services offerts correspondent à vos besoins.

- Demandez à passer un peu de temps au service de garde avec votre enfant, il sera sécurisé d'être dans un lieu qu'il aura déjà fréquenté en votre présence.

- Donnez de l'information sur les habitudes de votre enfant (sommeil, alimentation, intérêts,...)

- Informez-vous de l'horaire quotidien au service de garde (heure des repas,

siestes et sorites) et tentez d'habituer votre enfant à cet horaire avant de débiter le service de garde.

- Demandez s'il est possible de faire une intégration progressive (quelques heures au début, puis une demie journée,...)

- Procurez-vous une photo du groupe avec le nom des enfants pour la maison. En lui parlant de ses nouveaux amis et de son éducatrice, vous préparez votre enfant.



- Apportez une photo de votre enfant pour que l'éducatrice le présente au groupe. Ils attendront avec impatience leur nouvel ami et connaîtront son nom.

La première journée:

- Apportez une photo de famille et un objet person-

nel, l'odeur de la maison est rassurante (doudou, toutou, suce,...).

- Instaurez un rituel de départ clair, stable et court. Par exemple, dites à votre enfant que vous reviendrez après la sieste, dites-lui au revoir, faites-lui un câlin, et puis partez.

- Il est fréquent que l'enfant pleure au départ des parents. La majorité des enfants arrêtent après quelques minutes. Si vous conservez votre rituel de départ, il pleurera de moins en moins chaque fois.

- Votre enfant modèle ses réactions sur vous, il a besoin de sentir que vous avez confiance.

- Pour que votre enfant ait confiance, vous devez toujours venir le chercher au moment que vous lui avez dit.

Bâtir une confiance réciproque entre l'éducatrice, l'enfant et les parents par une communication honnête et respectueuse.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'Assemblée générale

Pourquoi devrais-je assister à l'Assemblée générale du Centre de la petite enfance Tchou-Tchou?

La qualité de nos services dépend de votre participation en tant que parent. En assistant à l'Assemblée générale, vous participez à la bonne marche de la corporation, et vous influez directement sur la qualité des services, surtout en élisant les membres du conseil d'administration.

Qu'est-ce qu'une Assemblée générale?

L'Assemblée générale est une réunion annuelle de tous les membres de la corporation. Le CPE Tchou-Tchou est une corporation sans but lucratif incorporée selon la Partie III de la Loi sur les compagnies, et doit tenir au moins une assemblée annuelle de ses membres.

Qui peut être membre du conseil d'administration?

Selon les règlements généraux du CPE Tchou-Tchou, le conseil d'administration doit être composé de 12 personnes : 8 parents (dont 4 parents du milieu familial et 4 parents de l'installation), un membre

du personnel, la directrice générale du CPE, une responsable de garde en milieu familial reconnue par le Bureau coordonnateur, et un(e) représentant(e) de la communauté.

Mardi le 6 octobre à la salle C-401 du CLSC St-Laurent au 1055, avenue Sainte-Croix.

Quels sont les pouvoirs de l'Assemblée générale?

L'Assemblée générale a le pouvoir d'élire les membres du conseil d'administration, de ratifier les modifications aux règlements généraux, et de nommer le vérificateur.

L'Assemblée générale peut-elle prendre des décisions sur la gestion du centre de la petite enfance et du bureau coordonnateur?

Non. Ces décisions appartiennent au conseil d'administration et ne sont pas du ressort de l'Assemblée générale. Par contre, l'Assemblée générale permet aux membres d'élire les membres du conseil d'admini-

nistration qui géreront en leur nom le CPE pendant l'année suivante.

Qui est membre de la corporation?

Selon les règlements généraux de Tchou-Tchou, tous les parents du centre et du milieu familial, tous les membres permanents du personnel de l'installation et du bureau coordonnateur et toutes les responsables de garde en milieu familial reconnues par le Bureau coordonnateur sont membres de la corporation.

L'Assemblée générale ça vous concerne!

Soyez présents:

- Un buffet froid sera servi pendant l'Assemblée.
- Un service de garde pour les enfants sera également offert gratuitement à partir de 18h.

Sortie aux pommes



Le 2 octobre prochain, le BC organise une sortie aux pommes avec les responsables de service de garde. Les parents sont les bienvenus pour venir profiter de cette superbe journée en plein air.

En cas de pluie, remis au 9 octobre.

Coût: 20 \$ par personne incluant le

transport en autobus.

Heure et lieu de départ : Informez-vous auprès de votre RSG.



Au programme de la journée: Cueillette de pommes dans le verger *Le théâtopom *La dégustation du jus de pomme *Une balade en tracteur *Visite à la ferme *Pique-nique *Module de jeux de Pommeville

Et beaucoup de plaisir !

Impliquez-vous au sein de l'ÉcoBrico



Le centre de ressources réutilisables qui changera le monde des arts plastiques et de l'éducation!

plus de milieux éducatifs, communautaires et artistiques. Nous avons besoin de soutien.

Vous voulez faire un don ou être bénévole?

Vous avez du talent, du temps ou de l'argent à partager et vous voulez l'investir dans un projet novateur et plein de bon sens?

Vous voulez devenir membre?

Vous aimeriez avoir accès à nos matériaux créatifs pour divers projets artistiques ou pédagogiques?

L'ÉcoBrico est un projet mis sur pied il y a 2 ans par le CPE Tchou-Tchou et le Bureau coordonnateur de Bordeaux-Cartierville. Notre mission est simple: réduire la consommation de nouveaux matériaux tout en encourageant la créativité. Nous ouvrons maintenant nos portes à de plus en

Contactez nous : 514-744-6984 #228 ou #227

Vous voulez vous joindre à nous en tant que fournisseur?

Votre milieu de travail produit des matières que nous pourrions réutiliser pour des projets artistiques?

Les livres c'est bon pour les bébés!

Saviez-vous que les bibliothèques de la Ville de Montréal offrent un livre gratuit pour chaque nouveau bébé?

Si votre enfant a moins d'un an, abonnez-le à la bibliothèque en vous présentant avec une preuve de naissance et recevez gratuitement une trousse bébé-lecteur.

Le livre est le véhicule du savoir. Plus les enfants développent un amour des livres jeunes, plus ils auront de la facilité à apprivoiser leurs livres scolaires et plus ils auront de portes ouvertes vers le monde de l'imaginaire et de la littérature.

**1 Naissance:
1 Livre.**



1 Naissance, 1 livre : Le programme des bibliothèques de la ville de Montréal. Informez-vous à la bibliothèque près de chez vous.

Cartierville

5900, rue De Salaberry
(514) 872-6989

Salaberry

4170, rue De Salaberry
(514) 872-1521

Saint-Laurent

1380, rue de l'Église
(514) 855-6130

Ahuntsic

10 300, rue Lajeunesse
(514) 872-0568

Centre de la petite enfance

Tchou-Tchou
Tchou Inc.
Early Childhood Center

**Bureau coordonnateur
de la garde en milieu
familial de
Bordeaux-Cartierville**

1075 avenue Sainte-Croix
Saint-Laurent
Québec
H4L 3Z2

Téléphone : 514 744 6984
Télécopie : 514 744 5399

Bulletin d'information pour
les parents fréquentant les
services de garde en
milieu familial de
Bordeaux-Cartierville.

Votre bureau coordonnateur est disponible pour vous.

- **Questions sur la réglementation**
- **Besoin d'information sur la garde en milieu familial**
- **Inscription sur la liste d'attente pour consultation par les RSG.**

Consultez notre page web

<https://gw.micro-acces.com/cpetchoutchou/>

Nos partenaires peuvent aussi répondre à vos besoins.

N'hésitez pas à les contacter.

- **Centre de Santé et de services sociaux
(CSSS) (514) 331-3020**
- **Ministère de la Famille
(514) 873-7200**
- **Office de la protection du consommateur
(OPC) 1-888-672-2556**

Comment s'impliquer en tant que parent?

Toute personne dont l'enfant fréquente régulièrement un service de garde en milieu familial supervisé par le Bureau coordonnateur peut devenir membre de la corporation.

Vous pouvez vous impliquer principalement de deux façons :

1. En participant à l'Assemblée générale annuelle, qui se tient une fois par année à l'automne. C'est lors de l'Assemblée générale qu'est élu à cha-

que année le conseil d'administration du CPE.

Participez!



2. En devenant membre du conseil d'administration. Le conseil d'administration du CPE compte en effet 8 membres parents, dont 4 parents dont les enfants fréquentent des services de garde en milieu familial supervisés par le Bureau coordonnateur.